

# INFOLETTRE

*Votre confiance est au cœur de notre passion*

## Infos successions

### Désigner le bon liquidateur!

Le liquidateur (parfois aussi appelé exécuter testamentaire ou administrateur de succession) est le maître d'œuvre de la liquidation d'une succession et il est celui qui devra effectuer les différentes démarches s'y rattachant.

Au Québec, c'est habituellement le défunt qui désigne un liquidateur dans son testament. Lorsqu'il n'y a aucun testament ou que celui-ci ne désigne aucun liquidateur, la loi prévoit que tous les héritiers sont liquidateurs et ils doivent agir de concert. Ils peuvent aussi procéder à la nomination d'un liquidateur, à la majorité d'entre eux, qui pourrait être l'un ou plusieurs d'entre eux ou encore une personne qui n'hérite pas du défunt. Pour ce faire, les héritiers ont tout avantage à obtenir l'aide d'un conseiller juridique.

Les pouvoirs et devoirs du liquidateur sont prévus au Code civil du Québec, mais le testateur peut les modifier dans son testament s'il juge opportun de le faire.

### Vous avez été nommé liquidateur successoral?

Devant une telle marque de confiance, vous souhaitez vous acquitter vous-même de cette responsabilité, mais vous vous demandez quels sont les devoirs qui vous incombent et surtout par où commencer?

Les tâches et responsabilités du liquidateur peuvent varier, entre autres, en fonction de la taille et de la complexité de la succession dont il a la charge, du lieu où les biens sont situés et des dispositions testamentaires du défunt.

### Dans l'un ou l'autre de ces cas... nous pouvons vous accompagner

L'Équipe Gélinas – Bossé travaille conjointement avec le Trust Banque Nationale afin d'accompagner le liquidateur d'une succession dans une démarche lui permettant de transmettre de façon diligente et harmonieuse le patrimoine du défunt conformément à ses volontés et aux lois applicables.

Plusieurs services, forfaits ou même le mandat complet sont offerts selon vos besoins.

### Quelques-uns des avantages de faire affaire avec le Trust Banque Nationale inc.

- › Offre un service clé en main et un service à la clientèle discret et hautement personnalisé,
- › Accompagne ou assure la prise en charge de nombreuses formalités légales et administratives,
- › S'assure que le ou les documents respectent les volontés du défunt,
- › Optimise les solutions dans l'intérêt des bénéficiaires de l'administration,
- › Bref, économise temps et énergie!

### En conclusion

La planification et la liquidation d'une succession demande du temps et de la réflexion, mais témoignera de votre vigilance et de votre attention pour vos proches.

Si vous avez des questions sur nos offres de planification successorale, n'hésitez pas à nous contacter.

**Jean-Pierre Gélinas, CFA**  
Conseiller en gestion de patrimoine  
Gestionnaire de portefeuille  
Vice-président

450 686-2213  
jean-pierre.gelinas@bnc.ca

**Sylvain Bossé, B.A.A., CIM<sup>MD</sup>**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille

450 686-2256  
sylvain.bosse@bnc.ca

**Nathalie Dubois**  
Adjointe principale en placement

450 686-2278  
nathalied.dubois@bnc.ca

**Sylvie Bélanger**  
Adjointe

450 686-5776  
sylvie.belanger@bnc.ca